



Anael finance ws Clôture multi-société

Documentation

© Copyright 2012 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael finance ww Numéro de version

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : octobre 10, 2013

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	6
Périmètre du document	6
Pré-requis	6
Documents liés	6
Historique du document.....	6
Contacter Infor	7
Chapitre 1 Clôture de période	9
Chapitre 2 RAN des tiers.....	11
Chapitre 3 RAN comptabilité générale	15
Chapitre 4 RAN comptabilité générale	19
Intégration des écritures.....	19
Chapitre 5 Top clôture exercice	21

À propos de ce manuel

Le traitement multi société **de type détail** de la clôture d'exercice consiste à lancer un traitement par société pour chaque société du groupe de sociétés. L'utilisateur effectue une seule prise de paramètres pour lancer 'n' traitements.

Les traitements de RAN des tiers et de clôture CG sont obligatoirement soumis en batch. Ceci permet de ne pas bloquer la session et de pointer ensuite toutes les éditions de contrôles par société qui sont jointes au mail de fin de travail.

Ce traitement multi société contrôle

- que le groupe de sociétés contient uniquement des sociétés (et pas des établissements ou des périmètres) puisque ce traitement est forcé par société
- que la prise de paramètres convient à toutes les sociétés du groupe. Contrairement à ce qui est fait généralement, les paramètres ne sont pas demandés par rapport à la société d'environnement, mais au mieux, en fonction des sociétés du groupe
- que les paramètres pris sont valables pour toutes les sociétés du groupe.

Chaque fois qu'il y a une anomalie, un message clair est envoyé, avec la société concernée et le détail de l'anomalie.

La clôture multi société traite les sociétés une par une. Il se peut donc qu'elle s'effectue complètement pour certaines et pas pour d'autres si elle rencontre des anomalies. Si tel est le cas, l'utilisateur devra relancer le traitement pour la société en anomalie ou pour les sociétés en mettant à jour le groupe pour le traitement (exclusion des sociétés déjà traitées).

Les options du sous-menu 'Clôtures' (menu 'Gérer') impactées par le traitement multi société sont :

- Clôture de période
- Clôture d'exercice
 - RAN des tiers
 - RAN de la comptabilité générale
 - Top clôture exercice

(L'option 'Top CG centralisateurs' est un utilitaire permettant d'intervenir ponctuellement sur un compte. Le traitement multi société n'est pas proposé dans ce cas).

Ce document décrit la procédure multi société uniquement. Pour les pré-requis, contrôles, traitement de la clôture et éditions à faire, société par société, se reporter à la documentation « Clôture d'exercice ».

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor FMS Anael Finance Ws

Périmètre du document

N/A

Pré-requis

Aucun

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.1	Octobre 2010	Brigitte Quevedo	Création du document V4R2
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word

Contacteur Infor

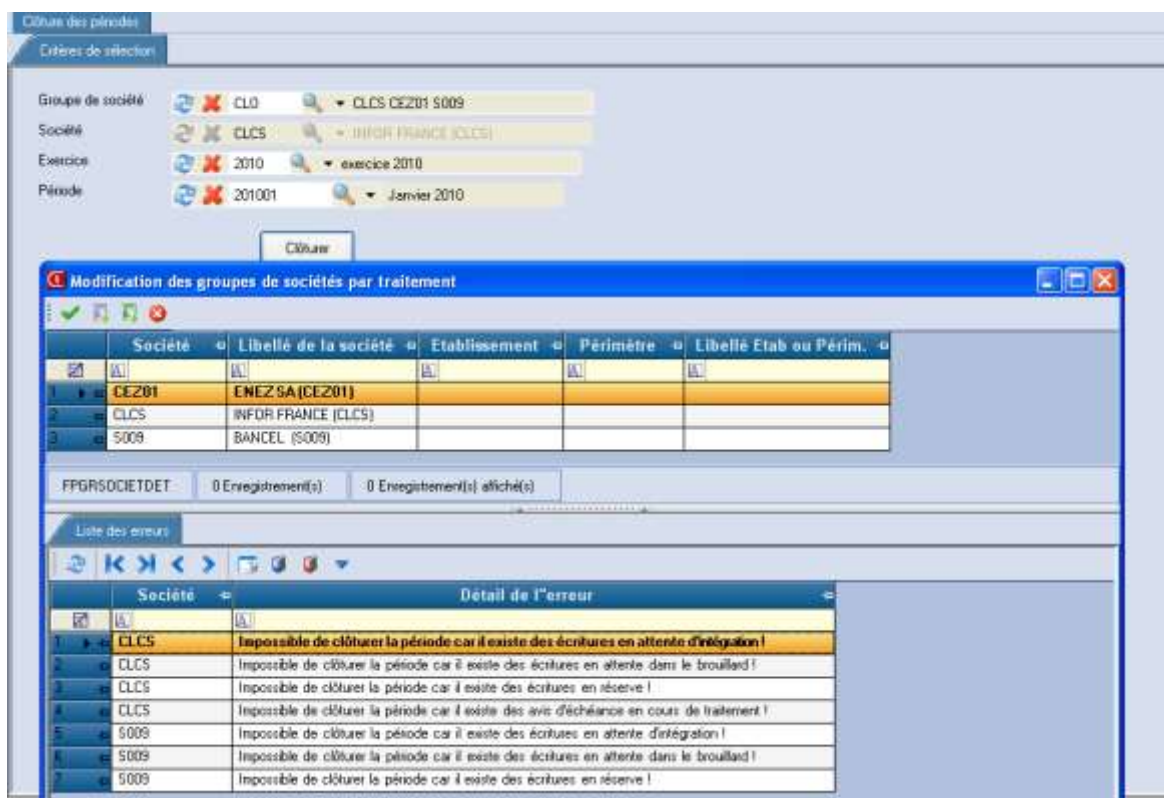
Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : <http://www.infortreme.com/>.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.


Chapitre 1 Clôture de période

1



Le groupe de sociétés renseigné ne doit contenir que des sociétés

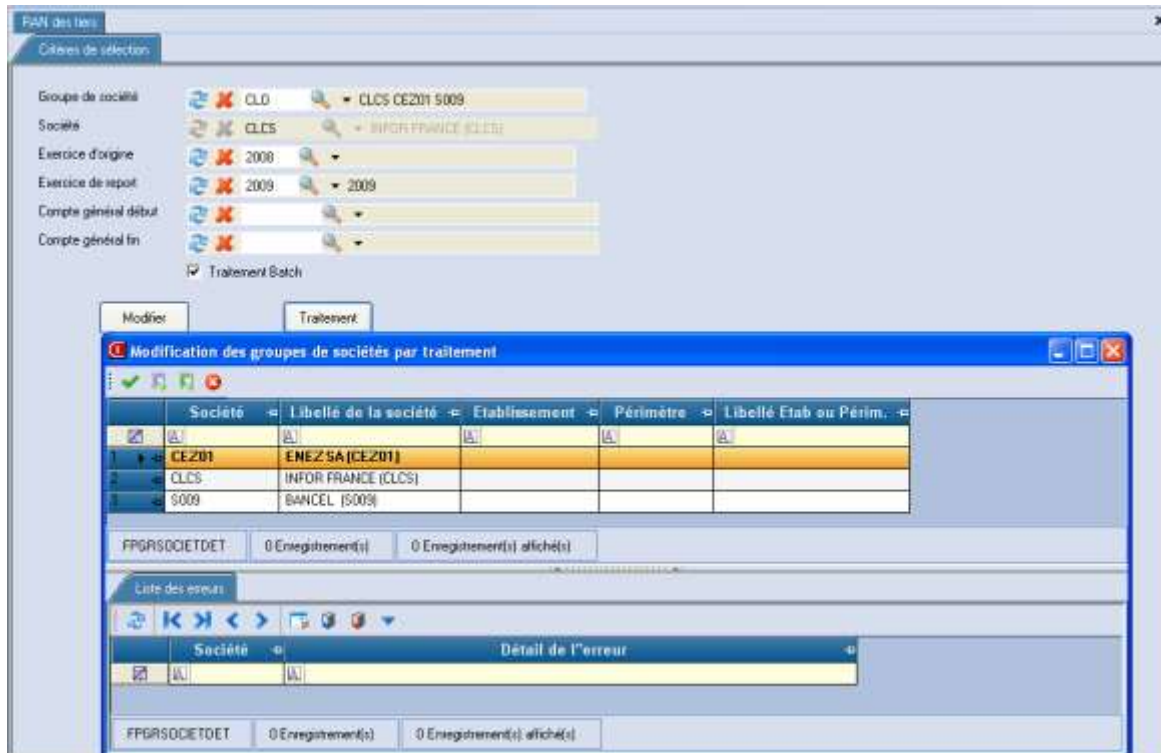
A la validation par 'Clôturer', le programme effectue ses contrôles, notamment que la période existe, qu'elle n'est pas déjà clôturée et que la période précédente est bien clôturée, ...

- s'il y a des anomalies (voir exemple), elles sont affichées avec le libellé de l'erreur et le traitement ne s'effectue pas. L'utilisateur doit les corriger pour relancer le traitement sur l'intégralité du groupe, ou il doit mettre à jour le groupe pour le traitement en excluant les sociétés en erreur qu'il devra traiter ensuite
- Quand il n'y a plus d'anomalie, le traitement peut être lancé '  ' et les périodes de toutes les sociétés du groupe sont clôturées

Remarque générale : sur les messages d'erreur dans tous les traitements de clôture multi société et dans certains cas, en passant le curseur sur le message d'erreur, une information supplémentaire est affichée.

Chapitre 2 RAN des tiers


2

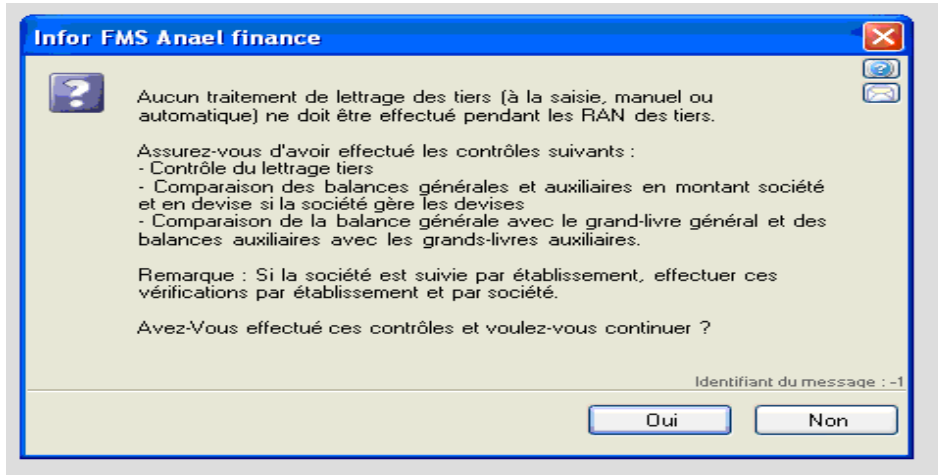


Prise de paramètre des reports à nouveau (RAN) des tiers multi société :

- le groupe de société doit être renseigné et contenir uniquement des sociétés (établissement et périmètre à blanc).
L'utilisateur a le droit en écriture sur toutes les sociétés et sur tous les établissements
- l'exercice d'origine doit exister dans toutes les sociétés et être ouvert
- l'exercice de report doit exister dans toutes les sociétés et être ouvert
- Les comptes généraux sont facultatifs et leur existence n'est pas contrôlée
- la case 'traitement batch' est cochée d'office (il est impossible de faire de l'interactif).

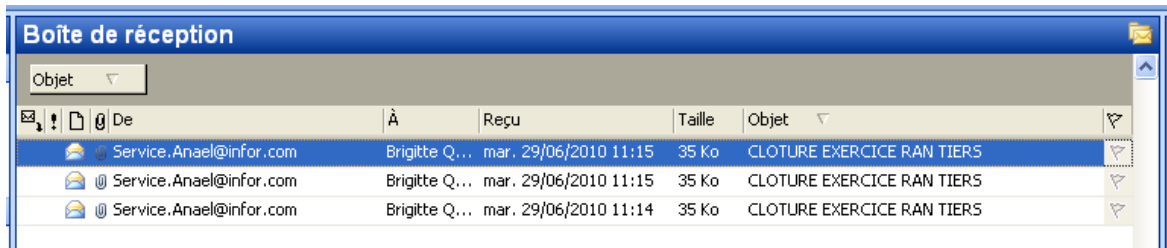
Au lancement du traitement :

- s'il y a des anomalies, elles sont affichées avec le libellé de l'erreur et le traitement ne peut pas continuer tant qu'il existe une société en anomalie.
- Quand il n'y a plus d'anomalie, le traitement peut être lancé en cliquant sur  et le message suivant apparaît, comme pour le traitement classique des RAN par société



- si oui, autant de traitements que de sociétés dans le groupe sont soumis en batch et l'utilisateur reçoit un message de fin de travail pour chaque société.

Le groupe CLO contenait 3 sociétés et chaque mail donne en pièce jointe une simple page de compte-rendu des RAN des tiers (comme pour le RAN des tiers par société).



Par exemple, un mail reçu correspond au traitement de la société CLCS



CLOTURE D'EXERCICE (RAN DES TIERS)

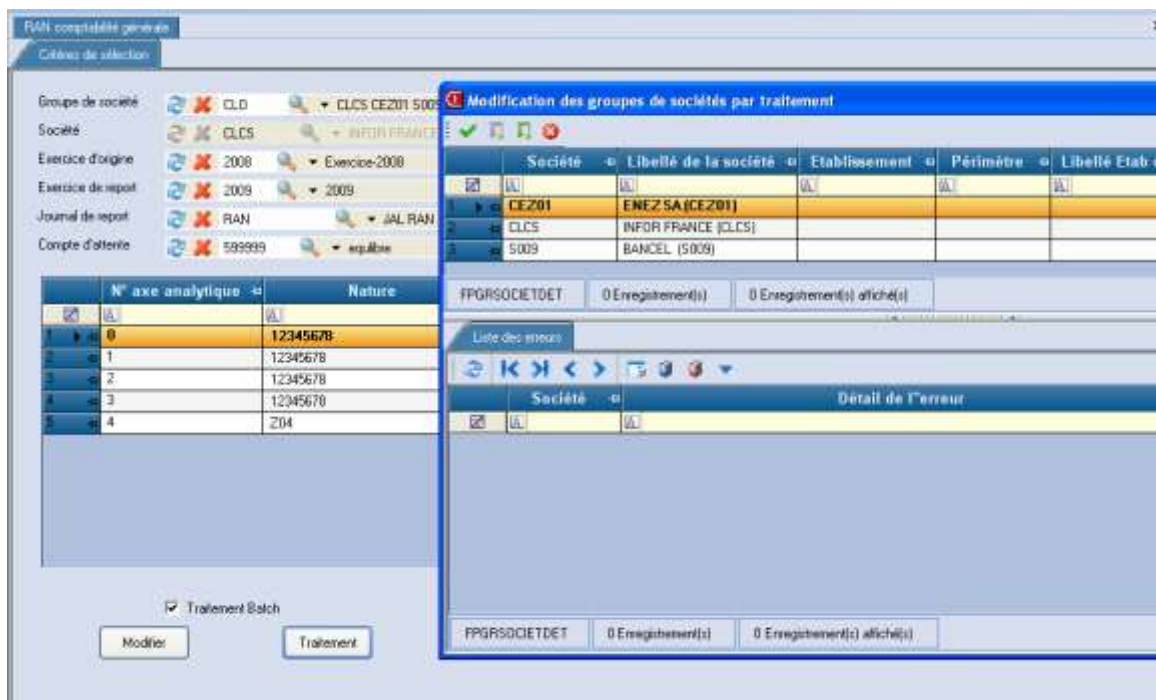
Le 29/08/2010 à 11:15:11

Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)

Critères de sélections

Groupe de société	CLO	CLCS CEZ01 S009
Exercice d'origine	2008	Exercice-2008
Exercice de report	2009	2009
Compte général de début		
Compte général de fin		


Traitement BATCH

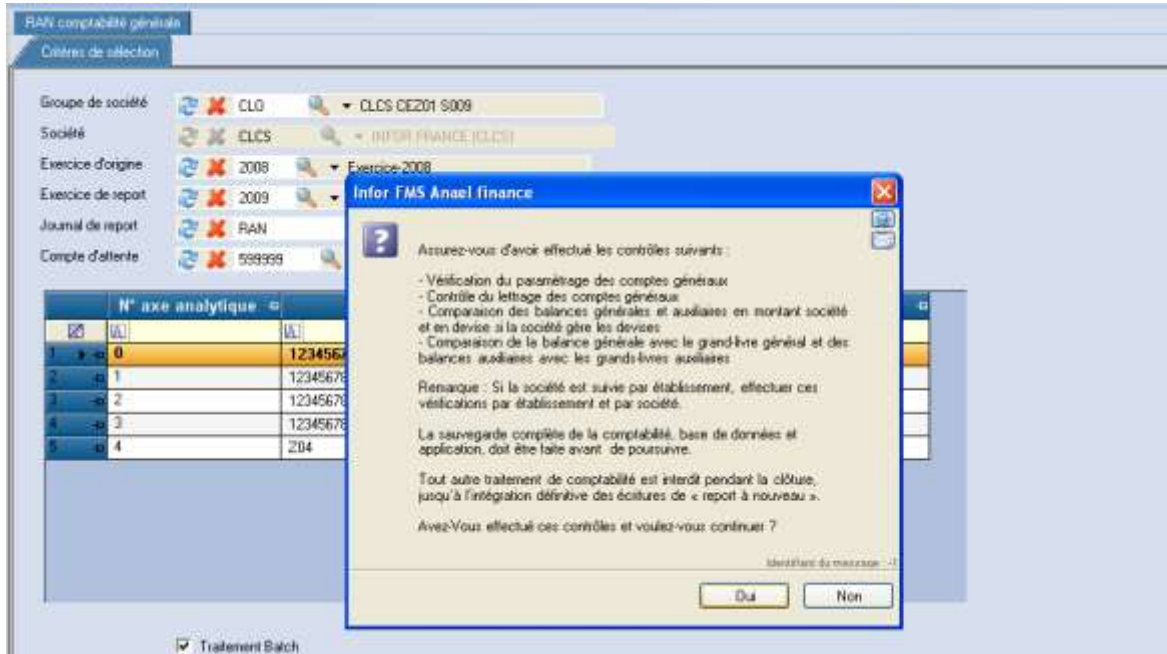


Prise de paramètres des RAN de comptabilité générale multi société :

- le groupe de société doit être renseigné avec des sociétés uniquement
L'utilisateur doit avoir le droit en écriture (mêmes droits que pour toutes les options de RAN) sur toutes les sociétés et sur tous les établissements.
- l'exercice d'origine doit exister dans toutes les sociétés du groupe et être ouvert
- l'exercice de report doit exister dans toutes les sociétés du groupe et être ouvert
- Le journal de report doit exister dans toutes les sociétés du groupe
- Le compte d'attente doit exister dans toutes les sociétés du groupe
- Les axes analytiques : obligatoires - les Centre/chapitre/nature sont demandés pour le maximum d'axes gérés dans les sociétés du groupe mais ils sont contrôlés par société seulement, sur les axes gérés dans la société
- la case 'traitement batch' est cochée d'office (il est impossible de faire de l'interactif).

Au lancement du traitement :

- s'il y a des anomalies, elles sont affichées avec le libellé de l'erreur et le traitement ne peut pas continuer tant qu'il existe une société en anomalie.
- Quand il n'y a plus d'anomalie, le traitement peut être lancé en cliquant sur  et le message suivant apparaît, comme pour le traitement classique des RAN par société

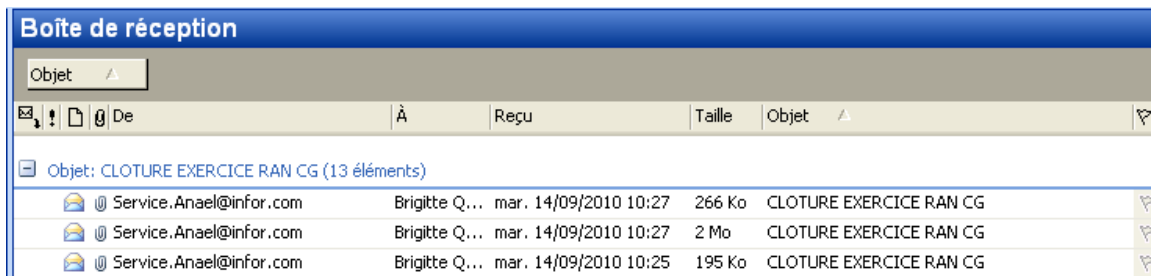


- si oui, autant de traitements que de sociétés dans le groupe sont soumis en batch et l'utilisateur reçoit un message de fin de travail pour chaque société.

Le groupe CLO contenant 3 sociétés, chaque mail donne en pièce jointe les états rendant compte du résultat des RAN de la comptabilité générale.

Bien analyser ces états car ils peuvent contenir des états d'anomalies ou l'état de 'contrôle des reports CG'. La clôture n'est effectuée que si cet état est équilibré et que les pièces d'ouverture sont générées dans FMINTEGRATION.

Il se peut que les RAN aient été effectués sur certaines sociétés et pas sur d'autres. Après correction des anomalies, l'utilisateur doit alors relancer les RAN sur les sociétés en question.



Exemple d'édition jointe dans un des mails (pour la société CLCS)

Rappel de la sélection avec mention en haut à gauche de la société concernée

Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)

Le 14/09/2010 à 10:25:47

CLOTURE EXERCICE(RAN COMPTABILITE GENERALE)


Critères de sélections

Groupe de société	CLO	CLCS CEZ01 S009
Exercice d'origine	2008	Exercice-2008
Exercice de report	2009	2009
Journal de report	RAN	JAL RAN CG
Compte d'attente	599999	equilibre
Traitement BATCH	<input checked="" type="checkbox"/>	

Axes Analytiques

Axe	Centre	Nature	Chapitre
• 0	CLOT0	12345678	70
• 1	CLOT1	12345678	70
• 2	CLOT2	12345678	70
• 3	CLOT3	12345678	70
• 4	CLOT4	Z04	70

2^{ème} page du rappel de la sélection (sociétés du groupe)




Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)

CLOTURE EXERCICE(RAN COMPTABILITE GENERALE)

Critères de sélections

Groupe de société	CLO	CLCS CEZ01 S009
Détail du groupe de société	Sociétés	_____
	CEZ01	
	CLCS	
	S009	

Dernière page du contrôle des reports CG

 Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)		Contrôle des reports CG				Devise : EUR Euro					
Exercice d'origine : 2008 Exercice-2008		Solde en Devise		Solde en Société		Lib écriture		Reports en détail			
N° CG	Libellé CG	Débit	Crédit	Débit	Crédit			Montant en Devise		Montant en Société	
								Débit	Crédit	Débit	Crédit
Etablissement : ETCQ Etab CQU											
120100	Bénéfice de l'Exercice	11,689.62		11,689.62							
120000	Report à Nouveau Déb		5,302.67		5,302.67						
180DEF	Cpt liaison A/Mfaul	2,683.00		2,683.00							
401110	Fournis. B&S CLCS (2)		1,196.00		1,196.00						
401130	Fournisseurs Exploit		1,300.00		1,300.00	RAN centralisateur		1,196.00			1,196.00
401200	Fournisseurs CQU		33,288.10		33,288.10	RAN centralisateur		1,300.00			1,300.00
401210	Fournisseurs Ana		830.00		830.00	RAN centralisateur		33,288.10			33,288.10
411110	CLIENTS FRANCE/CLCS	28,304.00		28,304.00		RAN centralisateur		830.00			830.00
						RAN centralisateur		33,696.00			33,696.00
						RAN centralisateur		3,000.00			3,000.00
						RAN centralisateur		2,362.00			2,362.00
445510	TVA à Décaisser		4,834.44		4,834.44						
445501	Tax deduc sur ImmoS	2,128.48		2,128.48							
445515	Tax déduite B&S		491.64		491.64						
445700	TVA Cull à déca 19,6		392.00		392.00						
						RLV00180 Traite acco		196.00			196.00
						RLV00181 Traite acco		196.00			196.00
445705	TVA Cull à Justif 19	196.00		196.00							
						CLIENT 100 SA		196.00			196.00
						RLV00180 Traite acco		196.00			196.00
						RLV00181 Traite acco		196.00			196.00
445719	TVA COLLECTEE file 19	14.75		14.75							
						TEST AFA 01		14.75			14.75
512100	BNP EURO	2,619.00		2,619.00							
Total Devise : EUR		47,634.85	47,634.85	47,634.85	47,634.85						
Total Etab : ETCQ				47,634.85	47,634.85						
Total Général				22,200,606.68	22,200,606.68						

Intégration des écritures

Une fois toutes les vérifications des RAN CG faites, l'utilisateur doit effectuer l'intégration du journal de report à nouveau pour toutes les sociétés.

Pour cela, il peut utiliser le même groupe de sociétés (en effaçant éventuellement celles qui étaient en anomalie si elles n'ont pas été clôturées ensuite).

Par précaution, lancer d'abord un contrôle pour vérifier les états. (Il est encore possible à ce stade, même si ce cas est peu probable étant donné tous les contrôles effectués au préalable, de supprimer les pièces à intégrer et de relancer le traitement des RAN).

Après que les écritures aient été validées par le brouillard, éditer les balances d'ouverture (pour le groupe de sociétés) pour vérifier qu'elles sont en accord avec les balances de clôture et pour archives.

Chapitre 5 Top clôture exercice

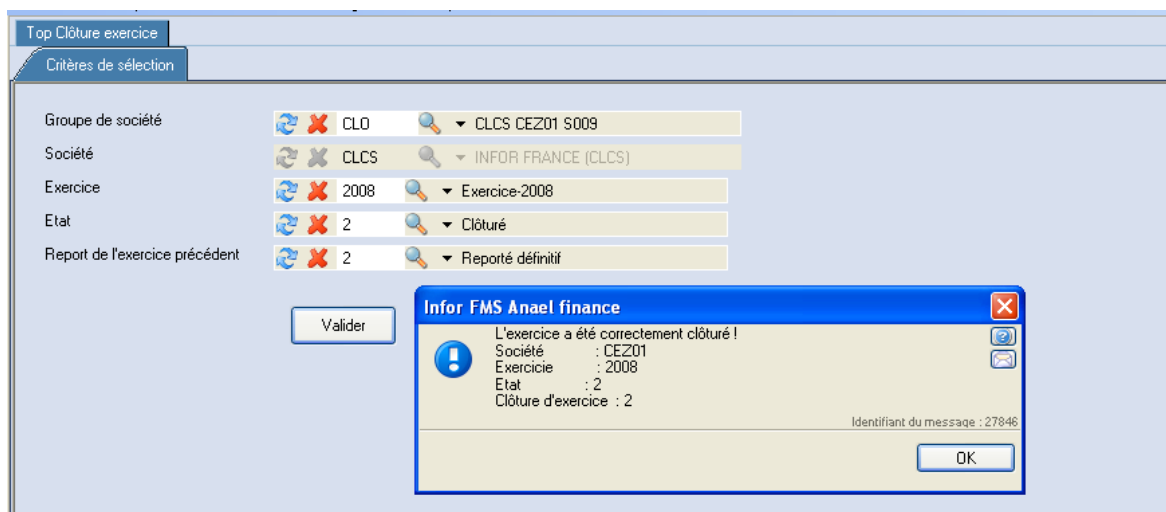
5

L'utilisateur doit clôturer définitivement l'exercice N qui vient d'être reporté en

- renseignant le code groupe utilisé lors des RAN (éventuellement mis à jour des sociétés non traitées)
- mettant la valeur « 2 = clôturé » dans le code « Etat »



A la validation, ce traitement est interactif et envoie le message suivant pour chaque société/exercice traité :



En plus de clôturer définitivement l'exercice N, cette option permet aussi de modifier, éventuellement, le code « 2 = reporté définitif » dans l'exercice de report N+1 pour relancer les reports à nouveau de comptabilité générale. Le « RAN comptabilité générale » met automatiquement la valeur 2, ce qui empêche de relancer le traitement. Pour relancer les RAN CG, il faut remettre cette valeur à « 1 ».